

Inégalités d'emploi et précarité accrue pour les femmes en milieu rural en Nouvelle-Aquitaine

Insee Flash Nouvelle-Aquitaine • n° 122 • Mars 2025

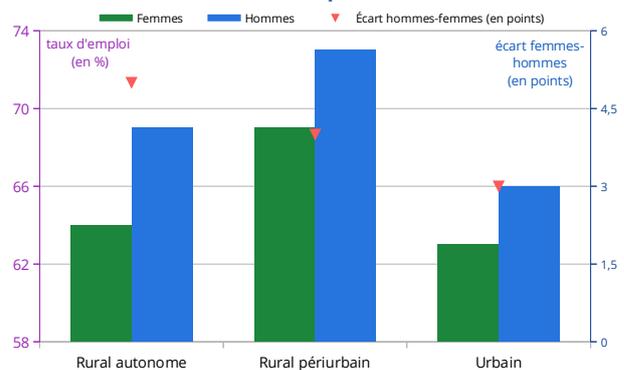
L'éloignement des villes accentue les écarts d'accès à l'emploi entre les femmes et les hommes. Ainsi, dans le rural, notamment le plus isolé des villes, elles sont encore moins souvent en emploi que les hommes et leur emploi plus souvent à temps partiel. Dans les espaces ruraux, l'emploi féminin se concentre dans quelques secteurs d'activité (santé, action sociale...).

Ainsi, les femmes sont particulièrement exposées à la pauvreté monétaire dans le rural. Cette situation est encore plus marquée pour les mères célibataires et les femmes seules de 60 ans et plus. Elle est exacerbée dans les zones rurales autonomes.

En Nouvelle-Aquitaine, 1 208 600 femmes vivent en milieu rural et 1 261 000 en milieu urbain en excluant les enfants. Elles ont moins souvent un emploi que les hommes, notamment dans les **territoires ruraux**. En 2021, c'est le cas de 67 % des habitantes de la région ayant entre 15 et 64 ans contre 71 % des hommes vivant en milieu rural ► **figure 1**. Elles sont plus fréquemment au chômage (8 % contre 7 %) et davantage inactives (25 % contre 22 %). L'éloignement des villes accentue les écarts d'accès à l'emploi entre les femmes et les hommes : dans le **rural autonome**, la proportion de femmes occupant un emploi est ainsi inférieure de 5 points à celle des hommes, contre 4 points dans le **rural périurbain**, situé à proximité des villes, et 3 points dans l'**urbain**. Comme les femmes, les hommes sont plus fréquemment en emploi dans l'espace rural périurbain que dans l'espace rural autonome ou l'espace urbain.

En Nouvelle-Aquitaine, 25 % des femmes en emploi vivant dans le rural sont à temps partiel, soit trois fois plus que les hommes (8 %). Les femmes l'expliquent plus fréquemment par des motifs personnels ou familiaux (prise en charge des enfants ou d'une personne dépendante),

► 1. Taux d'emploi des femmes et des hommes et écart femmes - hommes selon l'espace de résidence



Lecture : En 2021, en Nouvelle-Aquitaine, 64 % des femmes de 15 à 64 ans vivant en milieu rural autonome se déclarent en emploi (69 % pour les hommes). L'écart du taux d'emploi femmes-hommes est de 5 points dans cette zone de résidence.

Champ : Ensemble des Néo-aquitains en âge de travailler (15 à 64 ans).
Source : Insee, recensement de la population 2021, exploitation principale.

les hommes mentionnent plus souvent l'exercice d'une autre activité professionnelle, la poursuite d'études ou d'une formation. Plus les femmes habitent une commune

Cette étude a été réalisée en partenariat avec : la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE)

éloignée des villes, plus celles-ci sont à temps partiel (27 % dans le rural autonome, contre 24 % dans le rural périurbain et 23 % dans l'urbain). Par ailleurs, l'écart entre femmes et hommes est plus important en zone rurale qu'en zone urbaine (+17 points contre +14 points). En effet, l'organisation de l'activité économique propre à chaque territoire peut être susceptible d'agir comme un « frein » à l'accès à l'emploi des femmes.

Dans le rural, moindre diversité et plus grande précarité des emplois pour les femmes

Dans le rural, l'emploi féminin se concentre dans quelques secteurs d'activité. Ainsi, 28 % des femmes en emploi vivant en zone rurale travaillent dans la santé humaine et l'action sociale (6 % pour les hommes). Elles travaillent également davantage dans l'administration publique et l'enseignement (19 %), et le commerce et la restauration (19 %). Dans ces secteurs, nombreux sont les emplois précaires (contrats à durée déterminée ou intérimaires) ; ainsi 14 % d'entre elles occupent ce type d'emploi (11 % pour les hommes).

Les femmes seules avec enfants particulièrement touchées par la pauvreté en Nouvelle-Aquitaine

En milieu rural, les femmes seules avec enfants sont les ménages les plus touchés par la pauvreté monétaire (29 % contre 23 % pour les hommes dans la même situation)

► **Figure 2.** La pauvreté des femmes seules avec enfants est encore plus prononcée dans le rural autonome (34 % contre 25 % dans le rural périurbain). En effet, les habitants du rural périurbain travaillent principalement dans les espaces urbains, là où les emplois sont les plus nombreux et les plus rémunérateurs. Cela contribue à diminuer la proportion de personnes pauvres dans ce type d'espace rural. Par ailleurs, pour bénéficier de prix immobiliers plus bas, les plus modestes ont tendance à s'installer toujours plus loin, en particulier dans des zones rurales isolées.

► Définitions

Les **territoires ruraux** se caractérisent en premier lieu par leur faible ou très faible densité de population selon la [grille communale de densité](#). Deux catégories d'espaces ruraux sont retenues dans cette étude : communes rurales sous influence des villes (aussi appelé rural périurbain) et le rural autonome. À l'inverse, dans la catégorie territoires urbains, on retrouve l'ensemble des territoires restants.

Le **niveau de vie** est égal au [revenu disponible](#) du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation attribuent 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Un individu est considéré comme étant en situation de **pauvreté monétaire** lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En France, ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian, soit 1 158 euros mensuels pour une personne seule en 2021 et de 1 737 euros pour un couple sans enfant.

► Sources

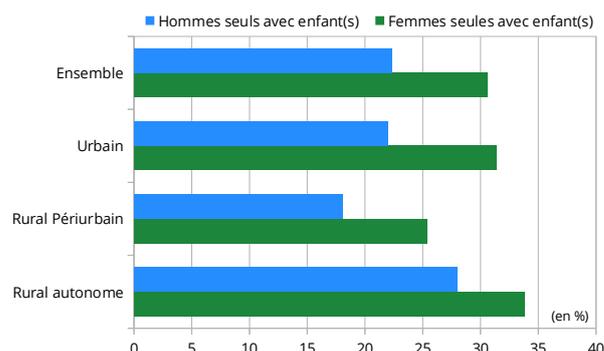
L'essentiel des données mobilisées dans cette étude sont issues du recensement de la population 2021. L'exploitation complémentaire du recensement permet notamment d'étudier les liens entre les personnes résidant habituellement dans le même logement. Le fichier localisé social et fiscal (Filosofi 2021) donne des informations sur le niveau de vie, d'inégalité et de pauvreté.

Insee Nouvelle-Aquitaine
5, rue Sainte Catherine
BP 557
86 020 POITIERS Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel
Rédactrice en chef :
Julie Boé

Bureau de presse :
06 73 64 22 91
X@Insee_NA
www.insee.fr

► 2. Taux de pauvreté des familles monoparentales selon l'espace de résidence



Lecture : 34 % des femmes seules avec enfant(s) vivant en milieu rural autonome sont en situation de pauvreté.

Champ : Ensemble des ménages résidant en Nouvelle-Aquitaine classés selon le type de référent fiscal.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

Le niveau de vie médian des femmes seules avec enfants est ainsi plus faible que celui des hommes seuls avec enfants : dans l'ensemble du rural, il est inférieur de plus de 120 euros (1 495 euros contre 1 617 euros) et les revenus d'activité constituent pour deux tiers de leurs ressources. En zone rurale autonome, le niveau médian descend à 1 429 euros pour ces femmes (1 553 euros en zone périurbaine) et les prestations sociales sont une part plus importante de leurs ressources (26 % contre 21 % dans le rural périurbain). ●

Sophie Baud, Sabrina Gueddar

► Encadré - Une pauvreté accrue pour les femmes seniors vivant seules dans les territoires ruraux hors influence des villes

La majorité des femmes isolées en milieu rural ont 60 ans et plus (72 % contre 56 % en milieu urbain), et cette part est d'autant plus importante que l'on s'éloigne des villes : ainsi, 76 % des femmes vivant seules dans les territoires ruraux autonomes de la région sont âgées de 60 ans et plus, contre 71 % dans les territoires ruraux de Nouvelle-Aquitaine sous influence des villes.

Les femmes seniors résidant seules sont particulièrement touchées par la pauvreté dans les zones rurales autonomes, où le taux de pauvreté atteint 26 % (21 % en zone périurbaine et 18 % en milieu urbain). Dans ces territoires, les femmes seules de 60 à 64 ans sont moins souvent en emploi (39 %), et elles travaillent plus souvent à temps partiel que les femmes isolées du même âge des autres types de territoire. De même, elles se déclarent plus souvent au chômage (6 %), et leur inactivité est plus fréquente (55 %).

► Pour en savoir plus

- « Égalité femmes-hommes en Nouvelle-Aquitaine : chiffres clés de la région et de ses départements », *Insee Dossier Nouvelle-Aquitaine* n°9, mars 2024.
- Pinel L. (Drees), « Conditions de vie des jeunes femmes en zone rurale : des inégalités par rapport aux hommes ruraux et aux urbaines », *Études et Résultats* 1154, juillet 2020.

Retrouvez les données associées à cette publication sur [insee.fr](https://www.insee.fr)

ISSN : 2492-6876
© Insee 2025

Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et l'auteur

